

PROFESSEUR DES ÉCOLES (H/F)

Vous avez le goût de la **transmission** ? Vous voulez donner une **nouvelle orientation** à votre vie professionnelle ? La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN 92) recrute des **enseignants** contractuels pour ses **écoles maternelles et élémentaires**. Au sein de l'académie de Versailles, le département des Hauts-de-Seine comporte 687 écoles du premier degré publiques et privées sous contrat. Chaque jour, plus de 11 000 enseignants s'engagent pour la réussite, la progression et l'épanouissement de près de 284 000 écoliers, collégiens et lycéens.

VOS MISSIONS

- **Dispenser un enseignement polyvalent** dans le cadre des programmes scolaires : français, mathématiques, histoire et géographie, langue vivante, éducation musicale, sciences, arts visuels et éducation physique, à des enfants de 2 à 11 ans.
- **Former les élèves à la citoyenneté** en leur faisant partager les valeurs de la République.
- Concevoir et mettre en œuvre des **projets, activités pédagogiques** et des **évaluations**.
- **Évaluer** les travaux et la progression de tous les élèves.
- **Gérer, animer, surveiller un groupe** en assurant sa sécurité.
- Assurer un **dialogue régulier** avec la famille de l'élève et **coopérer** au sein d'une équipe éducative.
- Agir et se comporter dans le respect des **principes éthiques** et **déontologiques**.

VOTRE PROFIL

- Vous êtes titulaire, a minima, d'une **licence** (bac +3).
- Vous avez une très bonne **culture générale**.
- Vous maîtrisez la **communication** orale et écrite.
- Vous êtes **pédagogue, patient** et possédez un réel **sens du dialogue**.
- Vous vous **adaptez** à différentes situations.
- Vous savez mener des **projets**, vous **organiser** et prendre des **initiatives**.
- Vous êtes **mobile** au sein des Hauts-de-Seine.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Avoir un **casier judiciaire** sans mention.
- Disposer d'une qualification en **secourisme** et en **natation**.

CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

- **1 CDD de deux ans** (contrat de droit public).
- **36 semaines** d'enseignement par an ; **24 heures** de cours devant élèves ; **3 heures** consacrées à des activités pédagogiques, de concertation et de coordination ; un **temps de préparation** de la classe et de **correction**, que chaque professeure et professeur des écoles est libre d'organiser.
- Rémunération brute mensuelle à **partir de 2017 euros (selon profil)** ; des **indemnités** et des **primes** selon conditions.
- **Des facilités d'installation** (certaines soumises à conditions) : aides au logement, aide à la caution, secours exceptionnel d'urgence...
- **Un accueil, un accompagnement et une formation de qualité** : préparation à votre prise de fonction, tutorat, formations, ressources en ligne...
- **Des perspectives d'évolution professionnelle** : une expérience formatrice pour réussir le concours de professeur des écoles ; l'accès à des conseillères et conseillers mobilité...

➔ **POUR POSER VOTRE CANDIDATURE** : envoyez votre CV et votre lettre de motivation en indiquant vos dates de disponibilité à : ce.dsdn92.recrutementpe@ac-versailles.fr.